



MEETING DE LA VILLE DE LODEVE

09 juillet 2006

REGLEMENT

Article 1 – Organisation

Le meeting de la Ville de Lodève est organisé par le Club Omnisports du Lodévois.

Article 2 – Participants

Le meeting de la Ville de Lodève est ouvert à tous les clubs d'été affiliés à la FFN.

Article 3 – Catégories

Sont concernés les garçons et les filles licenciés. Seront adoptées les nouvelles catégories FFN identiques pour les nageurs et les nageuses.

Catégories	Filles et Garçons
Avenirs - Catégorie 1	1997 et après
Poussins – Catégorie 2	1995 et 1996
Benjamins – catégorie 3	1993 et 1994
Minimes – catégorie 4	1991 et 1992
Cadets – catégorie 5	1989 et 1990
Juniors/Séniors – catégorie 6	1988 et avant

Article 4 – Epreuves

Le meeting de la ville de Lodève se disputera sur les épreuves suivantes :

MATIN

8h30 : échauffement

9h30 : début des épreuves

25m NL: catégorie 1

100m papillon: catégories 2 à 6

100m dos: catégories 2 à 6

50m papillon: catégories 1 à 3

200m brasse : catégories 3 à 6

50m dos : catégories 1 à 3

25m brasse : catégorie 1

100 m NL : catégories 2 à 6

200m NL : catégories 3 à 6

relais 4 * 25 NL : catégories 1 et 2 (mixité possible)

relais 4 * 50 NL : catégories 3 à 6 (mixité obligatoire + 1 benjamin obligatoire)

12h00 / 14h00 : pause déjeuner

APRES-MIDI

14h00 : échauffement

14h30 : reprise des épreuves

25m papillon : catégorie 1

100m 4 nages : catégorie 2 à 6

50m brasse: catégories 1 à 3

25m dos : catégorie 1

100 m brasse: catégories 2 à 6

50m NL : catégories 1 à 3

200m 4 nages : catégories 3 à 6

4*50 4 nages : mixité obligatoire - catégories 1, 2, 3 confondues et 4, 5, 6 confondues

Article 5 – Classement

Les séries seront organisées en fonction des temps d'engagement et les classements individuels se feront par catégorie.

Lors de ce meeting la règle des 2 départs sera appliqué (1 faux départ toléré).

Le classement des clubs s'effectuera par équipe (garçons + filles).

Le barème appliqué est le suivant :

1^{ère} place : 12 points
2^{ème} place : 10 points
3^{ème} place : 8 points
4^{ème} place : 7 points
5^{ème} place : 6 points
6^{ème} place : 5 points
7^{ème} place : 4 points
8^{ème} place : 3 points
9^{ème} place : 2 points
10^{ème} place : 1 point

Les points des relais seront doublés

Article 6 – Limite de participation

Chaque nageur ne peut disputer que 3 épreuves maximum hors relais.
Chaque club ne pourra présenter que 2 relais par groupe de catégorie.

Tarifs d'engagement : individuel : 2€
Relais : 3 €

Article 7 – Récompenses

Attribution de médailles aux 3 premiers nageurs de chaque épreuve par catégorie
Seul le 1^{er} relais par groupe de catégorie sera récompensé.

Article 8 – Acceptation du règlement

Tous les clubs participants acceptent de respecter le présent règlement.